



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le 22 mars 2000

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 22 mars 2000 à 19h30 au local 259 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion, Nicole Miller Potvin et Line Renaud et messieurs Daniel Moreau, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Stephen Ryan, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : M. Reid Soucie et Mme Louise Larocque

Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-023 **Ordre du jour.**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2000-02-23
 - 3- Procès-verbal C.E. 2000-02-23 (dépôt)
 - 4- Parole au public
 - 5- Correspondance
 - 6- Projet de calendrier des réunions
 - 7- Représentant de la commission scolaire au CLD Vallée-de-la-Gatineau
 - 8- Dépôt des rapports des conseils d'établissement
 - 9- Ordre du mérite scolaire : information

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle

- 1- Calendrier scolaire 2000-2001
- 2- Transport des élèves de 4 ans



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-023**)

- 3- La réforme de l'éducation : information
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) comité consultatif de transport du 8 novembre 1999
 - b) comité de coordination pédagogique du 21 février 2000
- C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :**
 - 1- Budget révisé
 - 2- Rapport budgétaire périodique
 - 3- Ajout d'espace, école Sacré-Cœur de Maniwaki
 - 4- Budget 2000-2001 du gouvernement du Québec : information
- D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :**
 - 1- Échéancier : procédure d'affectation des enseignants(es) : 2000-2001
 - 2- Échéancier : plan d'effectifs PNE et soutien et CSN : 2000-2001
 - 3- Soirée des retraités(es)
 - 4- PAE : rapport pour la période du 1-7-1999 au 31-12-1999
 - 5- Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité patronal de négociation locale
- E) SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES :**

Aucun point
- F) AUTRES :**
 - 1- Sommet du Québec et de la jeunesse
 - 2- Mise en demeure (huis clos)
 - 3- Prochaine assemblée ordinaire : le 26 avril 2000 à Fort-Coulonge
 - 4- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-024

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 23 février 2000

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 23 février 2000, et que ledit procès-verbal du 23 février 2000 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-5 Correspondance

Le directeur général répond aux questions des commissaires concernant la correspondance déposée à titre d'information. Correspondance #7 : Le président, M. Daniel Moreau soumet que la commission scolaire devrait participer au brunch de la Fondation du Centre hospitalier de Maniwaki en y réservant une table de dix personnes pour la C.S.H.B.O. L'assemblée souscrit à la suggestion.

RÉSOLUTION 2000-CC-025

Appui au comité régional de coordination pédagogique de l'Outaouais

Il est proposé par la commissaire Mme Line Renaud que la C.S.H.B.O. appuie le comité de coordination pédagogique de l'Outaouais au regard de sa résolution concernant la publication du projet du document d'accompagnement du programme de formation de l'école québécoise. Elle propose également que copie de cette résolution soit transmise à M. Robert Bisailon, sous-ministre adjoint, et au comité régional de coordination pédagogique de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-6 Projet de calendrier des réunions

Le directeur général soumet un projet de calendrier des réunions du conseil et du comité exécutif pour l'année scolaire 2000-2001. Le projet sera présenté au conseil en avril afin d'enclencher le processus d'adoption du calendrier.

RÉSOLUTION 2000-CC-026

Représentation de la commission
scolaire au CLD Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin de désigner la commissaire Mme Louise Larocque à titre de représentante de la C.S.H.B.O. au conseil d'administration du CLD Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Dépôt des rapports des conseils d'établissement

Le directeur général dépose les rapports des conseils d'établissement et suite aux questions des commissaires, en commente certains.

A-9 Ordre du mérite scolaire : information

Mme Line Renaud fait rapport de la première rencontre du comité de travail sur l'Ordre du mérite scolaire. Une médaille de bronze sera remise à des personnes désignées dans chacune des commissions scolaires de la région.

RÉSOLUTION 2000-CC-027

Comité Ordre du mérite scolaire

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que les commissaires Mme Nicole Miller Potvin, Mme Pierrette Guertin ainsi que Mme Denise Miron Marion forment un comité avec Mme Line Renaud et que ledit comité soit mandaté afin de choisir au nom du conseil, une personne de la C.S.H.B.O. qui recevra une médaille de bronze à l'occasion de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire 2000.

Il propose également que la C.S.H.B.O. réserve les places nécessaires pour les commissaires qui voudront participer à cette soirée qui se tiendra le vendredi 5 mai prochain à la Table-des-trois-Vallées, à Buchingham.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-028

Calendrier scolaire 2000-2001

Il est proposé par la commissaire Mme Nicole Miller Potvin d'adopter le calendrier scolaire (projet #2) tel que déposé par la directrice des services des ressources éducatives. Ce calendrier comporte les caractéristiques suivantes :

A) PRINCIPES DIRECTEURS

- 1) Garantir 180 jours réels de classe à tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (respect des régimes pédagogiques).
- 2) Prévoir un calendrier de 184 jours de classe :
 - a) Offrir aux écoles la possibilité de transformer une de ces journées en « pédagogique flottante ».



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-028**)

- b) Trois journées de classe constituent une réserve pour fermetures d'écoles ou suspensions de cours. À défaut d'être utilisées à cette fin, ces journées seront converties en journées pédagogiques additionnelles, lesquelles seront prises, à moins de circonstances particulières, dans l'ordre suivant : 17 mai 2001, 4 mai 2001, 1^{er} juin 2001.
- 3) Équilibrer le plus possible la durée des étapes.
- 4) Offrir deux semaines de congé à Noël.
- 5) Tenir compte de la planification des examens de fin de session du M.E.Q.
- 6) Prévoir un minimum de 2 journées pédagogiques à chaque fin d'étape.
- 7) Offrir une semaine de relâche fixée en concertation avec les commissions scolaires de la région de l'Outaouais.
- 8) Viser à maintenir 4 journées de planification communes avec les commissions scolaires de l'Outaouais (28 août 2000, 17 novembre 2000, 29 janvier 2001, 12 avril 2001).
- 9) Les 17 novembre 2000, 29 janvier 2001 et 12 avril 2001 seront aussi des journées « commissions ».

B) CARACTÉRISTIQUES DU PROJET POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2000-2001

ÉTAPE	DÉBUT	FIN	JOURS DE CLASSE	JOURNÉES PÉDAGOGIQUES	TOTAL
1	2000/08/24	2000/11/16	55	4	59
2	2000/11/17	2001/01/25	37	3	40
3	2001/01/26	2001/04/11	46	3	49
4	2001/04/12	2001/06/22	46	6	52
			184	16	200

ENTRÉE DES ENSEIGNANTS (ES) : 24 août 2000

ENTRÉE DES ÉLÈVES : 30 août 2000

CONGÉS DES FÊTES : 25 décembre 2000 au 5 janvier 2001

SEMAINE DE RELÂCHE : 26 février au 2 mars

JOURNÉES DE PLANIFICATION :

août :	24-25-28-29
novembre :	17-20
janvier :	8-26-29
mars :	5
avril :	12-17
mai :	18
juin :	26-27-28
Total :	16 jours

FIN DES CLASSES POUR LES ÉLÈVES : 22 juin 2001



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-028**)

C) JOURNÉES FLOTTANTES :

Chacune des écoles peut utiliser une (1) journée de planification selon ses besoins, durant l'année scolaire. Dans ce cas, un avis doit être adressé au directeur général au moins 15 jours à l'avance. Cet avis doit inclure les objectifs de cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-029

Transport des élèves de 4 ans à compter de 2000-2001

Considérant les coûts que représente le transport des élèves de 4 ans en mi-journée;

Considérant la recommandation des membres du comité consultatif de transport;

Considérant l'avis du comité consultatif de gestion;

Il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'organiser le transport des élèves de 4 ans selon les recommandations suivantes du comité consultatif de transport :

- ▶ que les élèves de ce niveau fréquentent l'école toute la journée, à raison de 2 ou plusieurs jours par semaine;
- ▶ que les élèves du préscolaire 4 ans soient jumelés avec ceux de 5 ans, là où l'organisation scolaire le permet;
- ▶ que la commission scolaire Western Québec soit informée de ce nouveau scénario.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 La réforme de l'éducation : information

Mme Marlène Thonnard, présente les informations sur l'évolution de la réforme à partir de la revue "*Savoir*", publiée par la F.C.S.Q. (Vol. 5 no. 3, printemps 2000).

Elle transmet également les dernières informations émanant de la rencontre nationale avec le M.E.Q. qui se tenait la semaine dernière. Malgré certaines résistances aux changements, exprimées dans quelques milieux, le ministre encourage à maintenir le rythme et confirme que les objectifs des changements prévus pour septembre prochain sont maintenus. Mme Thonnard revient sur les thèmes suivants :

- Changements majeurs dans les programmes;
- Le programme des programmes;
- La Commission des programmes d'études;
- L'évaluation des apprentissages;
- La réforme et le renouvellement du matériel didactique;
- La réforme du curriculum;
- Le calendrier d'implantation des programmes d'études préscolaire, primaire et secondaire.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

B-4 Dépôt de comptes rendus

- a) comité consultatif de transport du 8 novembre 1999
- b) comité de coordination pédagogique du 21 février 2000

Dépôt de ces comptes rendus pour information.

RÉSOLUTION 2000-CC-030

Budget révisé

Considérant les travaux réalisés par le comité des ressources financières et la recommandation du président du comité;

Il est proposé par le commissaire M. Charles Langevin que le budget révisé soit accepté tel que déposé par M. Jean-Claude Beudin, directeur des services des ressources financières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Rapport budgétaire périodique

M. Jean-Claude Beudin dépose le rapport budgétaire périodique illustrant la situation budgétaire de chacune des unités de la C.S.H.B.O.

RÉSOLUTION 2000-CC-031

Rapport budgétaire périodique

Il est proposé par le commissaire, M. Charles Langevin, qu'un rapport budgétaire périodique, soit déposé au conseil des commissaires en novembre, en mars et en mai de chaque année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-032

Projet d'ajout et de réaménagement d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki

CONSIDÉRANT qu'au moment de la fusion des commissions scolaires en 1998, les droits de propriété de l'école St-Patrick (renommée depuis école **Maniwaki Woodland**) avaient été transférés à la commission scolaire Western Québec;

CONSIDÉRANT que l'entente entre les deux commissions scolaires prévoyait que la commission scolaire Western Québec s'engageait à réserver de l'espace pour quatre classes du préscolaire francophone à l'école St-Patrick jusqu'à ce qu'une autre solution soit trouvée;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire Western Québec souhaite rapatrier sa clientèle du secondaire à l'école Maniwaki Woodland (ces élèves sont actuellement installés à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau);

CONSIDÉRANT que pour permettre la réalisation du projet de la commission scolaire Western Québec, il nous faut relocaliser les classes du préscolaire dans nos locaux;

CONSIDÉRANT que la meilleure solution consiste à déplacer ces groupes à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ce projet, il faut ajouter de nouveaux locaux dans cette école;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite **RÉSOLUTION 2000-CC-032**)

CONSIDÉRANT qu'une partie de l'école Sacré-Cœur est vétuste et ne répond pas aux normes de santé et de sécurité;

Il est proposé par le commissaire, M. Daniel Moreau et résolu de présenter une demande de subvention au Ministère de l'éducation pour la réalisation d'un projet d'ajout et de réaménagement d'espace à l'école Sacré-Cœur de Maniwaki. Il est également résolu que puisque ce projet ne répond pas à la norme d'accroissement de l'effectif (125 élèves), la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à financer 40% des coûts de ce projet.

Un commissaire ayant voté contre, la proposition est :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

C-4 Budget 2000-2001 du gouvernement du Québec : information

Le directeur général dépose une communication émise par la F.C.S.Q. concernant les effets prévisibles du budget du gouvernement du Québec sur le financement des commissions scolaires en 2000-2001.

D-1 Échéancier : procédure d'affectation des enseignants(es) : 2000-2001

Le directeur des services des ressources humaines commente brièvement l'échéancier du processus d'affectation des enseignants(es) qui s'amorcera dès les prochaines semaines.

D-2 Échéancier : plan d'effectifs PNE et soutien CSN : 2000-2001

Le directeur des services des ressources humaines donne quelques renseignements sur la procédure encadrant l'adoption des plans d'effectifs pour le personnel professionnel et personnel de soutien.

D-3 Soirée des retraités(es)

La soirée en l'honneur des retraités de l'année 1998-1999 aura lieu le jeudi 13 avril prochain à l'Auberge du Draveur (salle de conférence). La présence des commissaires qui peuvent assister est toujours très appréciée.

RÉSOLUTION 2000-CC-033

Nomination d'un commissaire et d'un substitut au comité patronal de négociation locale.

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage de nommer le commissaire M. Charles Langevin à titre de membre du comité patronal de négociation locale; il propose également que la commissaire Mme Louise Larocque agisse à titre de substitut audit comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Sommet du Québec et de la jeunesse

Le directeur général présente la documentation en provenance de la F.C.S.Q. sur le bilan des travaux du sommet du Québec et de la jeunesse qui se déroulait en février dernier.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

F-2 Mise en demeure (huis clos)

Les commissaires étudient le sujet F-2 en huis clos.

F-3 Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 avril 2000.

RÉSOLUTION 2000-CC-034

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président